



Ressources chrétiennes

I.17 – L'ÉLECTION DES ENFANTS DES CROYANTS MORTS EN BAS ÂGE

Et puisqu'il nous faut juger de la volonté de Dieu par sa Parole, laquelle témoigne que les enfants des fidèles sont saints, non pas certes de nature, mais par le bienfait de l'alliance de grâce en laquelle ils sont compris avec leurs père et mère : les pères et mères qui craignent Dieu ne doivent pas douter de l'élection et du salut de leurs enfants que Dieu retire de cette vie pendant leur enfance.

— *Canons de Dordrecht, article I.17*

L'article 16 a répondu de façon très pastorale à ceux qui se demandent : Suis-je un élu ou un réprouvé? L'article 17 répond à une autre question : Qu'en est-il de mon enfant que j'ai perdu en bas âge? Les enfants de parents chrétiens qui meurent tout jeunes sont-ils sauvés ou non? Encore une fois, la réponse donnée est très pastorale. Nous pouvons être reconnaissants au Seigneur de ce qu'aujourd'hui la mortalité infantile est beaucoup plus faible qu'autrefois. Mais nous vivons encore dans cette vallée de larmes et nous subissons toujours les conséquences du péché. Des parents chrétiens peuvent être attristés par la perte de leur enfant, soit par fausse-couche, par mort subite ou dans un accident quelconque. Nous avons besoin d'être réconfortés et de savoir ce que la Bible enseigne. Ce réconfort, nous le trouvons dans l'alliance que Dieu a établie avec nous et nos enfants.

Des pécheurs coupables dès la conception

D'après la conclusion des *Canons*, les arminiens accusaient faussement les réformés de dire « *que nombre de petits enfants innocents de fidèles sont arrachés des mamelles de leurs mères pour être tyranniquement précipités dans la géhenne, au point que ni le sang de Jésus-Christ, ni le baptême, ni les prières de l'Église faites à leur baptême, ne leur profitent de rien* ». À une époque où la mortalité infantile était élevée, les adversaires de l'élection voulaient toucher une corde sensible afin de dénigrer cette merveilleuse doctrine. D'après eux, les bébés sont trop jeunes pour décider de croire ou de ne pas croire. Dieu, dans sa miséricorde, sauverait automatiquement tous les bébés du monde entier (ce qui n'est pas nécessairement l'avis de tous les arminiens modernes).

Comme nous touchons à un sujet très sensible, assurons-nous de ne pas baser notre foi sur nos sentiments, mais sur la Parole de Dieu. « *Il nous faut juger de la volonté de Dieu par sa Parole.* » (I.17). La Bible nous dit que « *tous ont péché* » (Rom. 5:12), nous sommes tous pécheurs dès notre conception. David a dit : « *Je suis né dans la faute, et ma mère m'a conçu dans le péché.* » (Ps. 51:7). Il n'y a pas de « *passes-droits* » pour les enfants des croyants. Tous les descendants d'Adam ont hérité de la même nature pécheresse. Ils attirent la colère de Dieu comme tous les « *enfants de colère* » (Éph. 2:3), car « *par une seule faute, la condamnation s'étend à tous les hommes* » (Rom. 5:18). Dieu ne commettrait donc aucune injustice s'il condamnait tous les enfants en enfer.

La promesse de l'alliance

Et pourtant, nous pouvons avoir une grande espérance pour nos enfants qui meurent en bas âge. Car la Parole de Dieu « *témoigne que les enfants des fidèles sont saints, non pas certes de nature, mais par le bienfait de l'alliance de grâce en laquelle ils sont compris avec leurs père et mère* » (I.17). Dieu a bien voulu établir une distinction entre les enfants des croyants et ceux des non-croyants. Dieu dit à Abraham : « *J'établirai mon alliance avec toi et ta descendance après toi, dans toutes leurs générations : ce sera une alliance perpétuelle, en vertu de laquelle je serai ton Dieu et celui de tes descendants après toi.* » (Gen. 17:7). Dieu est discriminatoire! Il ne traite pas tous les enfants de la même façon! Il a promis d'être le Dieu d'Abraham et le Dieu de ses enfants.

C'est pourquoi David a dit : « *Dès le ventre de ma mère, tu as été mon Dieu. Ne t'éloigne pas de moi quand la détresse est proche.* » (Ps. 22:11-12). David avait besoin de trouver force et réconfort à un moment particulièrement difficile de sa vie. Pour cela, il a reconnu que Dieu a été son Dieu dès le ventre de sa mère.

Les promesses de l'alliance demeurent vraies dans le Nouveau Testament. Le jour de la Pentecôte, l'apôtre Pierre a dit au peuple de l'alliance : « *Car la promesse est pour vous, pour vos enfants et pour tous ceux qui sont au loin, en aussi grand nombre que le Seigneur notre Dieu les appellera.* » (Ac. 2:39). Paul le confirme en disant aux chrétiens de Corinthe que leurs enfants « *sont saints* ». Cela signifie qu'ils sont séparés du péché et mis à part pour servir Dieu. Ils sont spéciaux aux yeux de Dieu, tandis que les enfants des incroyants sont « *impurs* » (1 Cor. 7:14), ils n'appartiennent pas à Dieu.

Paul a dit aux chrétiens d'Éphèse : « *Autrefois, vous, païens dans la chair, traités d'incirconcis par ceux qui se disent circoncis et qui le sont dans la chair par la main des hommes, vous étiez en ce temps-là sans Christ, privés du droit de cité en Israël, étrangers aux alliances de la promesse, sans espérance et sans Dieu dans le monde.* » (Éph. 2:11-12). Dans leur enfance, ils ne faisaient pas partie du peuple de l'alliance, mais plus tard, ils sont devenus « *concitoyens des saints, membres de la famille de Dieu* » (Éph. 2:19). Par conséquent, leurs enfants aussi.

Dieu fait cette distinction, non parce que nos enfants seraient meilleurs que les autres ou qu'ils seraient sauvés à cause de notre foi. Ils sont mis à part à cause de l'alliance de Dieu, en vertu de sa promesse. Dieu n'a pas dit que la vraie promesse était seulement pour certains d'entre eux et que nous devions essayer de sonder les secrets de Dieu pour chercher à savoir lesquels parmi eux étaient élus. Dieu a simplement fait la promesse d'être le Dieu de tous nos enfants!

Des parents chrétiens réconfortés

Dordrecht tire la conclusion suivante : « *Les pères et mères qui craignent Dieu ne doivent pas douter de l'élection et du salut de leurs enfants que Dieu retire de cette vie pendant leur enfance.* » (I.17). Ils peuvent être assurés que les promesses de Dieu sont accomplies pour leur enfant. Si Dieu est fidèle, comment pourrait-il nous laisser dans le doute quant à la destinée éternelle de nos enfants qu'il vient chercher en bas âge?

Nous avons l'exemple de l'enfant de David, né de l'union adultère avec Bath-Chéba.

Lorsque David apprit la nouvelle du décès de son enfant : « *Il se leva de terre. Il se lava, se parfuma et changea de vêtements; puis il alla dans la maison de l'Éternel et se prosterna. Il alla ensuite dans sa maison et demanda qu'on lui serve de la nourriture, et il mangea. Ses serviteurs lui dirent : Que signifie ce que tu fais? Pour l'enfant vivant, tu jeûnais et tu pleurais; et maintenant que l'enfant est mort, tu te lèves et tu manges!* » D'habitude, quand notre enfant meurt, nous

prenons le deuil et nous pleurons. David, lui, a mis fin à son jeûne et il est allé adorer Dieu! « *Il répondit : Lorsque l'enfant vivait encore, je jeûnais et je pleurais, car je disais : Qui sait si l'Éternel ne me fera pas grâce et si l'enfant ne vivra pas? Maintenant qu'il est mort, pourquoi jeûnerais-je? Puis-je le faire revenir? Moi j'irai vers lui, mais lui ne reviendra pas vers moi.* » (2 Sam. 12:20-23). Où David irait-il? David était croyant. Il savait qu'à sa mort il irait avec Dieu. Il a exprimé la conviction qu'il irait un jour à la rencontre de son fils! David n'a pas été abattu comme quelqu'un qui est sans espoir. Il était persuadé que l'enfant était auprès de Dieu.

Certains hésitent encore et se disent que peut-être tous ne sont pas élus. Sauf que Dieu ne nous révèle pas ses secrets éternels. Il nous révèle ses promesses pour nous et nos enfants. N'essayons pas de sonder avec curiosité les secrets et les profondeurs de Dieu. Appuyons-nous simplement sur les magnifiques promesses de son alliance. Mais nos cœurs obstinés viennent encore objecter : Après tout, il y a bien eu Ésaü. Ésaü a été circoncis, il a fait partie de l'alliance, et pourtant il est compté parmi les réprouvés. C'est vrai, mais est-il mort lorsqu'il était bébé? Dordrecht rattache ensemble trois éléments à ne pas séparer :

- Il est question des enfants de parents qui craignent Dieu;
- Dieu les retire de cette vie dans leur enfance par sa providence;
- Nous ne devrions pas douter de leur élection et de leur salut.

Il n'est pas garanti que tous nos enfants, une fois devenus adultes, seront sauvés. Mais ne doutons pas du salut de ceux qu'il retire de cette vie en bas âge. Il s'agit là d'une situation particulière. Ne pensons pas que nous n'avons rien à faire avec les enfants que Dieu nous a confiés et qui sont toujours vivants, en présumant qu'ils seront sauvés de toute manière! L'article 17 nous parle de parents « *qui craignent Dieu* ». De tels parents ne trouveront pas d'excuses à la paresse. Ils enseigneront fidèlement leurs enfants dans les voies du Seigneur (Gen. 18:19). Ils leur apprendront à aimer Jésus-Christ et à craindre Dieu, confiants dans ses promesses. Mais pour les enfants qu'ils perdent en bas âge, ils peuvent être assurés de leur salut éternel.

Le bon plaisir de Dieu

C'est un tout un choc de perdre son enfant. Mais aussi pénible que cela puisse être, la mort d'un enfant n'arrive pas par accident. Dieu ne commet pas d'erreurs, car « *l'Éternel est juste dans toutes ses voies et bienveillant dans toutes ses œuvres* » (Ps. 145:17). Une fausse-couche, un accident, la maladie ne sont pas juste des choses qui « arrivent », comme si c'était en dehors du contrôle souverain de notre Dieu. Nous devons reconnaître que « *Dieu les retire de cette vie pendant leur enfance* » (I.17). Au milieu des larmes, nous pouvons dire qu'il a plu à Dieu de le faire. Ce Dieu qui a librement placé cet enfant dans son alliance de grâce et l'a déclaré saint, mis à part pour lui, est le même Dieu souverain qui retire cet enfant de cette vie. Va-t-il abandonner cet enfant? Certainement pas! Voilà tout un réconfort pour des parents chrétiens et pour la communauté de l'alliance!

Paulin Bédard, pasteur

Le solide fondement du salut, série d'études doctrinales sur les Canons de Dordrecht.
Copyright © 2014. Utilisé avec permission.

www.ressourceschretiennes.com